

# Séjour

## "Les P'tits Fermiers"

Du 29 au 31 Juillet 2026

de 5 à 7 ans

dans un Ecolodge à Beauregard -Treigny (89520)

Préinscription  
jusqu'au 7 Juillet 2026



Places limitées



07.43.03.25.87

03.86.22.34.33

berenice.rieb@cs-lormes.fr

citedesenfants@cs-lormes.fr



Les animateurs et animatrices vous proposent pour ce séjour une **après-midi accrobranches** au Bois de la Folie, du **nourrissage des animaux** ainsi qu'une balade à poney au **château de Ratilly**.

En cas de difficultés financières, n'hésitez pas

contacter Sébastien DELVAL

au 03.86.22.34.34

sebastien.delval@cs-lormes.fr



Point d'informations sur le séjour  
le **mercredi 8 juillet 2026**  
de **18h00 à 19:00**  
à la cité des enfants de Lormes

## Tarifs

Tranches	Quotient Familial	Tarifs du séjour	<b>Tarifs facturés aux familles</b> après déduction Aides aux temps libres, CAF, DTL et subvention MSA
1ère Tranche	0 à 450€	190 €	95 €
2ème Tranche	451 à 700€	200 €	105 €
3ème Tranche	701 à 1000€	215 €	120 €
4ème Tranche	1001 à 1200€	230 €	135 €
5ème Tranche	1201 à 1400€	245 €	160 €
6ème Tranche	1401 à 1600€	260 €	185 €
7ème Tranche	1601 à 1800€	265 €	210 €
8ème Tranche (ressortissants MSA et autres)	> à 1800€	270 €	240 €

+ **Adhésion au Centre social** : 15€ famille ou 10€ individuelle.

## Fiche d'inscription

Je soussigné(e).....  
inscrit mon enfant.....

**au séjour "Les p'tits fermiers" du 29 juillet au 31 juillet 2026**

Nom et Prénom de l'enfant : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

N° allocataire CAF ou MSA : ..... N° Tel : .....

Mail : .....

Régime alimentaire spécial : .....

J'atteste avoir pris connaissance des conditions suivantes :

- Je verse un chèque d'acompte de 50% du coût du séjour pour valider la pré-inscription de mon enfant ;
- Le séjour est susceptible d'être annulé par le centre social, faute d'un nombre suffisant d'enfants inscrits, auquel cas ce chèque sera restitué ;
- Le solde du séjour devra être réglé avant le départ;
- En cas d'annulation de ma part sans présentation d'un certificat médical, le montant total du séjour sera dû au centre social.

**Date et signature**  
précédée de la mention manuscrite  
"Lu et approuvé":